

Metylan Ovalit V

Colle renforcée toiles de verre

- Très bonne glisse
- Rendement élevé
- Adhérence immédiate
- Sans projection
- Peut s'utiliser teintée en couche d'apprêt sur la toile selon la méthode « humide sur humide »
- Convient pour la pose de revêtements classés au feu M0 ou M1



COMPOSITION

Colle prête à l'emploi à base d'acétate de polyvinyles en dispersion aqueuse.

UTILISATIONS

Metylan Ovalit V convient pour la pose de tissus en fibres de verre sur murs et plafonds :

- Toiles de verre à peindre traditionnelles
- Toiles de verre à peindre pré apprêtées
- Toiles de verre coloré
- Voiles de fibre de verre tissés/intissés sur mur et plafond

MISE EN OEUVRE

Préparation du subjectile

Les fonds doivent être sains, lisses, propres, secs, solides, plans, normalement absorbants et non exposés à des remontées d'humidité.

Enlever les anciens papiers peints et les badigeons avec **Metylan Décolleur Actif**.

Poncer ou gratter si nécessaire, puis dépoussiérer.

Éliminer toutes salissures et contaminations chimiques ou biologiques.

Supprimer les coups de crayon, traits de niveau, graffitis, etc. Reboucher les trous et les fissures avec un enduit approprié.

Pour le collage sur fonds trop absorbants ou pulvérulents (plaques de plâtre encartonnées, enduits ...), utiliser **Metylan I 200**. Dans le cas de murs en plâtres friables, utiliser le durcisseur de plâtre **Metylan I 400**.

Éviter l'utilisation d'impressions riches, nourrissantes et imperméables ou de mélanges susceptibles de bloquer les fonds.

Remédier aux disparités du subjectile ne présentant pas une uniformité de teinte par l'application d'une impression maigre.

Laisser sécher avant de commencer la pose.

Implantation et découpe des lés

Déterminer l'emplacement des lés.

Positionner le premier lé en partant d'un angle, puis tracer sur le mur une ligne verticale, au fil à plomb, moins large que le lé d'environ 3 cm.

Éventuellement, numéroter le mur afin de faciliter le repérage ultérieur. Dérouler le revêtement et couper les lés en suivant la hauteur des murs.

Ajouter 5 cm pour chacun des arasements sous plafond et au ras des plinthes.

Marquer et classer les têtes de lé dans l'ordre de coupe.

Les stocker à plat ou enroulés.

Pose

Bien remuer la colle avant utilisation.

Encoller suffisamment et uniformément le support sur une surface correspondant à un lé, à l'aide d'un rouleau à peindre ou d'une spatule finement crantée (A1 ou A3) en travaillant de bas en haut.

Encoller les angles et les bords au moyen d'un pinceau à rechargir.

Afficher le premier lé en suivant la ligne tracée sur le mur. Maroufler soigneusement de haut en bas, du milieu vers l'extérieur, afin de favoriser le transfert de colle et pour chasser l'air emprisonné à l'aide d'une spatule plastique ou d'un rouleau marouffleur.

Araser au ras du plafond et des plinthes ou contre les montants des portes et fenêtres avec un cutter à lame fine.

Faire glisser la lame (fréquemment renouvelée) en la guidant le long d'une spatule à maroufler. Les autres lés sont positionnés selon l'ordre établi lors de la découpe.

L'application des lés se fait bord à bord.

Maroufler délicatement les joints et si nécessaire les retravailler avec une roulette.

Eponger immédiatement à l'eau claire les débordements éventuels de colle sur plafonds, corniches, menuiseries, tuyauteries, etc...

Eviter de démarrer la pose sur un angle sortant.

Après séchage complet de la colle, procéder à la mise en peinture* :

- 1^{ère} couche : peinture en phase aqueuse,
- finition : peinture en phase aqueuse ou solvant.

La couche de finition pourra être redoublée selon le rendu recherché.

* Se reporter aux préconisations du fabricant de toile de verre ou de peinture.

Méthode « humide sur humide »

Metylan Ovalit V peut également s'utiliser teintée, elle a alors un effet traceur qui assure un meilleur repérage de l'application.

Elle peut aussi être appliquée en couche d'apprêt ou imprégnation sur la toile selon la méthode « humide sur humide ». Dans ce cas, teinter la colle avant utilisation avec le colorant universel choisi (3% maximum) en fonction de la coloration souhaitée, et bien remuer.

Pour l'encollage et la pose des lés, suivre les mêmes conseils que précédemment.

Après la pose d'environ 5 lés ou de la pièce entière, appliquer sans attendre une nouvelle couche de colle teintée sur toute la surface des lés posés.

Mise en peinture : attendre le séchage complet de la colle.

Cette méthode facilite la mise en peinture.

CONDITIONNEMENT

Ovalit V est disponible en seau de 5, 10 et 18 kg.

STOCKAGE

12 mois/ 365 jours au sec à l'abri du gel.

	Couleur	Blanche
Consistance		Onctueuse
Valeur du pH		6.5 à 7.5
Poids spécifique		1.01 kg/litre
		Pose : environ 200g/m ² *
Consommation		En couche d'apprêt teintée : environ 150 g/m ²
Temps de gommage		Néant
Temps ouvert		20 à 30 min**
Prise finale acquise après		24 à 48 heures***
Point éclair		Néant
Etiquetage de danger		Néant
Classification		A+

SECURITE – HYGIENE - ENVIRONNEMENT

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 01 46 84 97 87 ou sur le site <http://mymsds.henkel.com>

Ce produit est réservé aux professionnels. Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé.

Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France notamment en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale. La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire.

ELIMINATION DES DECHETS

Restes de produits durcis = ordures ménagères ou équivalent. Restes de produit non durcis = élimination spéciale / déchetterie locale. Ne recycler que des emballages entièrement vides. Code d'élimination du Catalogue Européen des Déchets (CED) : 080410.

Mise à jour de la fiche technique : Avril 2017

HENKEL France

SERVICE TECHNIQUE

161, rue de Silly, F-92100 Boulogne-Billancourt

Tél : 01 46 84 97 87



Qualité Professionnelle